

# D'EXPERTS À EXPERTS



## LES NOUVELLES RENCONTRES ADGCF

### Trait de côte : quelles responsabilités et quelle boîte à outils pour l'intercommunalité ?

**JEUDI 25 MAI 2023 . 10 H 30 > 12 H 30**

Près d'un quart du littoral français est aujourd'hui affecté, de façon plus ou moins intense, par le recul du trait de côte. Conjuguée à l'urbanisation galopante et à l'accroissement continu des activités humaines le long des littoraux, l'élévation du niveau des mers liée au changement climatique, devrait largement contribuer à l'accélération des phénomènes d'érosion et de submersion côtières au cours des prochaines décennies.

Au regard de ces enjeux, la prise de conscience des autorités publiques, l'amélioration du niveau de connaissance scientifique ainsi que le renforcement de l'information aux populations concernées, permettent d'ores et déjà une meilleure appropriation et surtout anticipation des « risques ». Outre le nécessaire réajustement du marché immobilier, les actions de prévention renvoient surtout à une plus grande responsabilisation des acteurs territoriaux, au premier rang desquels, les intercommunalités. En effet, l'exercice de la compétence GEMAPI ainsi que la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience contribuent à faire des communautés les pilotes des études et de la stratégie d'actions en charge de la gestion du trait de côte, en lien avec leurs communes membres.

Ce webinaire, organisé par l'ADGCF, a précisément pour vocation d'aider les directeurs généraux des intercommunalités à définir les éléments fondamentaux de leur feuille de route en matière de déploiement de politiques territoriales liées aux évolutions des espaces côtiers.

- **10h30 | Ouverture : Vincent LERMITTE**, vice-président de l'ADGCF en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du logement, DGS de la communauté Pays de Fontenay Vendée
- **10h35 | Séquence 1 : Enjeux territoriaux et cadre légal**
  - ➔ Introduction | Érosion côtière : de la prise de conscience aux politiques d'aménagement. **Stéphane BUCHOU**, député de Vendée, auteur du rapport parlementaire *Quel littoral pour demain ?*
  - ➔ Trait de côte : quelles responsabilités et quel arsenal juridique pour l'intercommunalité ? **Fanny CLERC**, associé sénior et **Antoine VAZ**, avocat associé, Cabinet Rivière Avocats
- **11h15 | Séquence 2 : Les intercommunalités en première ligne**
  - ➔ Introduction | Mieux comprendre les ressorts du recul du trait de côte : la connaissance du territoire comme prérequis. **François HEDOU**, directeur de projet connaissance et gestion du littoral, Cerema
  - ➔ Retour d'expérience 1 | La communauté d'agglomération des 2 baies en Montreuillois, **Didier BÉE**, DGS
  - ➔ Retour d'expérience 2 | La communauté de communes de l'Île d'Oléron, **Joseph HUGHES**, DGS
  - ➔ Retour d'expérience 3 | Le GIP Littoral de Nouvelle Aquitaine, **Nicolas CASTAY**, directeur
- **12h15 | Clôture du webinaire**

Réunion Zoom avec David Le Bras

PARTICIPER À LA RÉUNION ZOOM

ID de réunion : 852 8863 6790

Une seule touche sur l'appareil mobile

+13126266799,,85288636790# États-Unis (Chicago)

+13462487799,,85288636790# États-Unis (Houston)



LES DIRIGEANT.E.S  
DE TERRITOIRES